



## viticulture

### **Du vin bio en Corrèze**

Les Coteaux de la Vézère ont livré en décembre leur tout premier vin en AOC Corrèze, Les Périères 2018 (13 euros). Ce rouge 100 % cabernet franc est élaboré dans le sol de schiste ardoisier de ce petit terroir réparti sur trois communes du sud de la Corrèze (Voutezac, Allasac, Donzenac). Ce vin « *fait écho à la minéralité des terres corréziennes ainsi qu'à la noblesse de l'ardoise* », assure l'appellation. Les Coteaux de la Vézère, vignoble intégralement bio planté en plusieurs cépages blancs (chenin, chardonnay, sauvignon) et rouges (cabernet franc, pinot noir, merlot), affirment leur « *engagement pour une viticulture raisonnée* » et un savoir-faire traditionnel avec des vins entièrement faits à la main (vendange, effeuillage, épamprage).